



Comment excuser absence juré assises urgent

Par **babado**, le **18/01/2008** à **13:39**

je viens d'être désigné comme juré aux assises du TGI de Tulle mais je ne pourrais m'y rendre. Mon père est très malade et je pars au Sénégal le voir la semaine prochaine or je ne serai pas rentrer à temps pour la 1ere session. Comment faire pour avoir toutes les chances d'être excusé. Est il vrai que l'amende est de près de 4000 euros alors que sur wikipédia, ils parlent d'une 1ere amende à 15 euros? Comment être sûr? Car de toutes façons, si je ne pars pas là bas, je ne peux être remboursé de mes billets d'avion. Vraiment galère car je me réjouissais d'être juré et me voilà dans la galère la plus totale. Merci de votre aide précieuse.

Par **Arielle36**, le **19/01/2008** à **19:19**

Bonjour, j'ai déjà entendu parlé d'un cas similaire, je ne sais plus exactement mais il me semble que vous pouvez être excusé pour de bonnes raisons ! Après je ne sais pas exactement, pour un tribunal, ce qui est une bonne raison ! Essayez de vous rendre au tribunal de votre ville pour avoir des renseignements !

Par **babado**, le **20/01/2008** à **10:55**

Ok merci pour votre réponse. Je vais partir de toutes les façons, mais mon séjour sera particulièrement stressant. On verra bien...je vais transmettre une lettre d'excuses + certif médical et copie de réservation des billets d'avion. Salutations.